



Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile du Carembault propose une aide et un accompagnement médico-social aux enfants et adolescents en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire.

LES MISSIONS

- ✘ Soutien à la scolarisation et au développement de l'autonomie
- ✘ Conseil et accompagnement des familles ainsi que de leur entourage

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✘ Etre âgé de 6 à 20 ans
- ✘ Etre scolarisé
- ✘ Bénéficiaire d'une notification de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée)

L'IMPLICATION DU JEUNE ET DE SA FAMILLE



Les familles sont associées et valorisées au travers des différentes étapes de l'accompagnement : pré-admission, visite médicale, élaboration du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), bilans et enquêtes de satisfaction.

LE FINANCEMENT

Prise en charge financière à 100% par l'Assurance Maladie

LE PERSONNEL

L'expertise d'une équipe pluridisciplinaire :

- ✘ Une équipe de direction
- ✘ Une équipe médico-psycho-sociale
- ✘ Une équipe éducative
- ✘ Une équipe administrative et logistique



Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile du Carembault a ouvert ses portes le 4 novembre 2013

Le public accueilli

25 enfants et adolescents déficients intellectuels

L'âge d'admission

6 – 20 ans

LES MODALITES D'ACCUEIL

- ✘ 200 jours par an en fonction d'un calendrier établi en début d'année
- ✘ Les accompagnements se déroulent en fonction des besoins repérés chez le jeune en respectant son rythme scolaire
- ✘ Transport assuré par le service

L'ACCOMPAGNEMENT

Il prend toute sa dimension au travers de l'action d'une équipe pluridisciplinaire travaillant en lien étroit avec les familles et les professionnels de l'Éducation Nationale.

Selon la nature des interventions et les besoins repérés, l'équipe mettra en place ses actions dans les différents lieux de vie du jeune (école, famille, club sportif,...).

Les locaux du service permettent également des prises en charge différenciées, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Directrice : Christelle COKELAER
Directeur Adjoint : Damien DEROSIAUX

SESSAD du Carembault
940 Boulevard de la Justice
62220 CARVIN

☎ 03 21 03 07 90

Fax : 03 21 03 07 99

sessad.carvin@apei-henin.com

www.apei-henin.com